

Organisation de l'accueil des Collégiens

Mardi 2 juin 2020 pour les classes de 6^{ème}/5^{ème} - **Lundi 8 juin 2020** pour les classes de 4^{ème}/3^{ème}

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Dans la perspective d'une réouverture progressive du Collège, nous vous informons que les contraintes drastiques liées au respect du Protocole sanitaire ne nous permettent malheureusement pas d'accueillir les Collégiens sur un mode de cours habituels.

En revanche, nous nous proposons d'accueillir les enfants des familles qui doivent retourner au travail en présentiel et qui n'ont pas de mode de garde ainsi que les élèves qui rencontrent des difficultés d'organisation dans le travail à la maison.

L'accueil des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} se fera à partir du 2 Juin. Quant aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, ils seront accueillis à partir du lundi 8 juin.

Informations générales :

Toutes les informations ci-dessous dépendront bien sûr de l'autorisation d'ouverture du Collège suite à la déclaration ministérielle de cette fin de semaine.

- **La continuité pédagogique** se poursuivra en distanciel, de façon à ce que **tous les élèves du collège** travaillent avec leurs professeurs jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les bulletins seront édités après les conseils de classes qui se tiendront fin Juin. Il est important que nos jeunes ne lâchent rien et continuent à travailler sérieusement avec l'appui de leurs enseignants, et votre soutien inconditionnel. Merci à vous, chers Parents, pour vos encouragements dans le quotidien scolaire de vos enfants.
- **Concernant l'ASSR :**
 - o **L'ASSR 2** sera proposé aux élèves de 3^{ème} lors de la 2^{ème} quinzaine du mois de Juin. Nous proposerons un planning avec des groupes de 10 élèves, un mercredi – la date reste à définir–. Les élèves qui ne souhaiteraient pas passer les épreuves en Juin auront la possibilité de se présenter à **l'ASSR 2** au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2020-2021 dans leur futur lycée.
 - o **L'ASSR 1** qui se passe en classe de 5^{ème} sera reporté au 1^{er} trimestre de la prochaine année scolaire, pour nos futurs élèves de 4^{ème}.

Informations pour les familles qui nous ont demandé un accueil :

- Les élèves accueillis seront encadrés par des professeurs de toutes les disciplines et de tous les niveaux.
- Les élèves devront se conformer au protocole sanitaire.
- La restauration scolaire sera possible.
- Les horaires d'accueil se feront sur l'amplitude suivante : 8h00 à 17h00 les lundis/mardis/jeudis et vendredis.



Système de
management
ISO 9001:2015

www.tuv.com
ID 9108635606



Domaines certifiés : "Coordination et action éducative, hors programmes scolaires de l'Education Nationale, accompagnement et attention aux élèves, relations avec les familles au sein des établissements maristes; Action Pastorale; Relations Institutionnelles dans le cadre de l'enseignement catholique"

Organisation mise en place :

1/ L'arrivée : matin et après-midi

Nous pourrions accueillir votre jeune entre 7h45 et 7h55 le matin et entre 13h45 - 13h50 l'après-midi

Les élèves, comme en temps normal, arriveront soit par l'entrée « côté Platanes », soit par celle « côté Briand ».

En accord avec le protocole sanitaire, dès le portail, ils seront tenus de porter un masque, faute de quoi l'entrée dans l'établissement leur sera refusée. Ce masque sera également porté pendant les cours.

Les élèves devront se diriger vers les bâtiments du Collège en fonction de leur groupe d'appartenance (fléchage) et seront orientés vers des classes attitrées. Leurs places seront étiquetées avec leur nom. Ils disposeront d'ordinateurs qui leur permettront de faire le travail donné par leurs professeurs en distanciel, comme s'ils étaient à la maison.

2/ L'organisation des groupes :

Suite à vos réponses, les groupes seront organisés de la façon suivante :

- Les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} inscrits seront répartis en 4 groupes pour un effectif total de 60.
- Les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} seront répartis en 3 groupes – effectif de 45 –
- Chaque groupe sera pris en charge par des professeurs qui pourront, en fonction des besoins des élèves :
 - Les aider sur les travaux donnés par le professeur habituel en travail distanciel.
 - Leur expliquer des notions mal comprises, reprendre des compétences sur un mode personnalisé
 - Vérifier les éventuels retards dans les travaux et les aider à se remettre sur les rails.
- Des temps sportifs seront programmés. A cet effet, nous demandons aux élèves de venir en tenue confortable, avec des baskets, et ce à titre exceptionnel au vu du contexte. En effet, il ne pourra pas y avoir d'accès aux vestiaires en raison du protocole.

3/ Restauration scolaire :

- Le protocole sanitaire s'applique également à la restauration scolaire.
- Les élèves arriveront de manière échelonnée, jetteront leur masque à usage unique ou rangeront leur masque en tissu dans un sachet plastique hermétique et se laveront les mains.
- Après leur passage au Self, ils seront directement placés à table dans le respect des mesures de distanciation physique.
- Un nettoyage/désinfection systématique sera fait une fois les tables libérées.
- Avant de quitter le restaurant scolaire, ils se laveront les mains avec la solution hydro-alcoolique et mettront le nouveau masque qu'ils ont pris le soin d'emporter.

4/ Horaires échelonnés de sortie

- Compte-tenu de l'obligation d'éviter les regroupements et de canaliser les flux, **les sorties des Collégiens** se feront par le portail **près de l'atelier**, qui donne sur la « rue des Platanes » :

	Groupe G1 (6èmes)	Groupe G2 (6èmes)	Groupe G3 (5èmes)	Groupe G4 (5èmes)
Midi	Techno M. Jost 11h55	Techno M. Meyer 11h57	S multimédia 12h00	Techno B. Robert 11h55
Soir	Salle M. Hoff 16h55	Salle 111 16h55	Salle 108 16 h 58	Salle 106 17h00

Les salles attribuées aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} vous seront communiquées ultérieurement.

Elèves concernés par l'entraînement au Cambridge : rendez-vous directement dans la salle de classe de M. ILTIS pour 10h00, selon le planning qui vous a été remis.

6/ Matériel à apporter pour l'accueil au Collège

- Le matériel scolaire habituel – trousse – calculatrice - feuilles- cahiers....
- Les travaux à réaliser
- Les manuels dont ils pourraient avoir besoin
- Un livre de leur choix
- Une petite bouteille d'eau nominative dans le sac
- Des paquets individuels de mouchoirs en papier
- Prévoir 3 masques – celui qui sera porté le matin, celui de l'après-midi, placé dans un sachet à fermeture hermétique et un 3^{ème} en cas de besoin.
- Prévoir un sachet à fermeture hermétique vide si masque lavable
- Pour des questions d'hygiène, nous vous remercions de ne pas donner de goûter à votre jeune. En revanche, nous encourageons tous nos élèves à prendre un petit-déjeuner copieux.

Nous vous adressons en document joint la copie du Protocole sanitaire mis en place dans l'établissement que vous voudrez bien signer pour cet accueil. Nous vous joignons également un courrier à destination de votre enfant qu'il lui appartiendra de signer et de nous remettre lors de son retour au Collège.

Pour organiser la prestation de restauration, nous vous prions de bien vouloir remplir le Google Form en cliquant sur le lien suivant avant mercredi 27 mai 2020 à midi :

<https://forms.gle/Ymd1VRqpAPydZMZB9>

Soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour accueillir votre jeune selon les règles sanitaires qui nous sont imposées. Nous nous réjouissons à la perspective de redonner vie à notre établissement et de retrouver nos élèves, même en effectif réduit.

Je vous prie de croire en mes sentiments dévoués.

Catherine GARVIN

PROTOCOLE SANITAIRE : Information aux familles

Suite à la décision d'accueil des Collégiens et dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités et reprises dans le protocole sanitaire, nous vous présentons :

- les éléments clés de ce protocole,
- les modalités spécifiques d'application pour notre établissement.
- les actions parentales qui vous reviennent
- la procédure à suivre en cas de suspicion d'un cas COVID
- la procédure à suivre lors de la survenue d'un cas COVID positif.

PRESENTATION SIMPLIFIÉE DU PROTOCOLE

Il repose sur 5 principes généraux :

- ⇒ Le maintien de la distanciation physique,
- ⇒ L'application des gestes barrière,
- ⇒ La limitation du brassage des élèves,
- ⇒ L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels,
- ⇒ L'information, la communication et la formation.

1/ Le maintien de la distanciation physique

Le principe général, en tout lieu, est la distanciation d'au moins un mètre entre les personnes pour éviter les contacts directs et surtout une contamination respiratoire ou par "gouttelettes".

Pour garantir cela:

- ⇒ Dans les couloirs, le préau, la restauration scolaire, mise en place de bandes adhésives pour marquer la distanciation.



Système de
management
ISO 9001:2015



www.tuv.com
ID 9108635606

Domaines certifiés : "Coordination et action éducative, hors programmes scolaires de l'Education Nationale, accompagnement et attention aux élèves, relations avec les familles au sein des établissements maristes; Action Pastorale; Relations Institutionnelles dans le cadre de l'enseignement catholique"

- ⇒ En salle de classe, les places des élèves sont identifiées - étiquette - et espacées
- ⇒ Les déplacements des élèves sont autorisés au strict minimum
- ⇒ Une surveillance particulière est faite dans les sanitaires où le passage des élèves est organisé par roulement.
- ⇒ A la cantine, les élèves sont 3 par table.

D'une façon générale il y a un renforcement de la surveillance, à tous les endroits stratégiques : entrées, sanitaires, cours de récréation, restauration scolaire.

Rappel : l'accès à l'établissement à toute personne extérieure est proscrit.

2/ Application des gestes barrière

➤ Lavage des mains

Il est effectué plusieurs fois dans la journée, notamment :

- o Avant l'arrivée en classe,
- o Avant et après la récréation,
- o Avant et après la cantine,
- o Après être allé aux toilettes,
- o Après s'être mouché, avoir éternué, avoir toussé,
- o Avant le retour en classe,
- o Avant de quitter la classe
- o Dès le retour chez soi
- o A tout moment de la journée en cas de besoin.

Ce lavage se fait soit à l'eau et au savon, soit avec une Solution Hydro-Alcoolique (SHA) à disposition des élèves dans chaque salle de classe.

➤ Port du masque

Au collège le port du masque « grand public » est obligatoire pour tout le personnel et **pour tous les élèves dès l'entrée dans l'enceinte de l'établissement** pour garantir la protection de tous.

3/ Limitation du brassage des élèves

Les croisements entre les groupes et les niveaux sont à limiter.

Un sens de circulation avec une signalétique lisible est mis en place dans les bâtiments.

Le format « un groupe = une salle » est appliqué

Les récréations sont échelonnées par groupe.

4/ Nettoyage et désinfection des locaux et des sanitaires

D'une façon générale, un nettoyage approfondi selon les nouvelles recommandations sanitaires est effectué par notre société partenaire.

Le nettoyage avec un détergent usuel et la désinfection des sols, des tables, des chaises à l'aide d'un virucide conforme à la norme EN 14476 sont faits au minimum une fois par jour, pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Une désinfection plusieurs fois par jour est faite sur les surfaces fréquemment touchées.

A cet effet, des lingettes virucides sont fournies aux enseignants et au personnel.

Une désinfection adaptée des matériels collectifs et des salles spécifiques est mise en place.

Un renforcement du nettoyage des sanitaires par la présence systématique d'un agent lors des récréations, à la pause méridienne en plus du nettoyage habituel.

5/ Information, Communication et Formation

➤ les élèves,

Dès la reprise, un temps d'information spécifique et d'échange sur ces nouveaux modes de fonctionnement sera dispensé par le(la) professeur(e) et l'infirmière scolaire.

Les gestes barrières seront revus, expliqués, expérimentés.

Ils seront repris autant de fois que nécessaire tout au long de cette période.

Des affiches reprenant ces gestes seront disposées dans les classes et les couloirs pour rappel.

- L'ensemble du personnel (enseignant ou non)
Il sera informé et formé au protocole lors de réunions qui se tiendront les 28 et 29 mai.
 - Les familles
Par le biais de cette note d'information
-

ACTIONS PARENTALES

En tant que parents, vous avez un rôle actif dans la réussite de ce nouveau temps d'accueil et nous vous remercions par avance de votre implication pour la sécurité de tous.

1/ Gestes barrières

Nous comptons sur vous pour rappeler à votre jeune la nécessité des gestes barrières :

- Le lavage régulier des mains,
- Le maintien de la distanciation physique,
- Tousser ou éternuer dans son coude,
- L'utilisation de mouchoirs à usage unique, (merci de penser à lui en donner)
- Dire bonjour et au revoir de loin, pas d'embrassades, ni de serrage de main.
- Le port du masque

2/ Avant de quitter la maison

Il vous appartient impérativement de vérifier que votre jeune est exempt de tout symptôme évoquant une infection COVID-19 :

- Température supérieure à 37°8
- Frissons accompagnés ou non de température
- Maux de tête, de gorge, courbatures
- Toux, fatigue, perte de goût, d'odorat
- Diarrhées, douleurs abdominales, vomissements

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter :

- Allo Covid (serveur vocal) au 0806500540
- Votre médecin traitant
- L'infirmerie du collège Tél : 03 89 42 38 57 (Taper 2 puis 3)

A vous rendre sur le site Maladie coronavirus : <https://maladiecoronavirus.fr/>

En cas de symptômes, le jeune est obligatoirement gardé au domicile.

L'élève ne pourra revenir qu'après un avis médical écrit transmis à l'établissement.

3/ Port du masque :

➤ Pour les élèves externes

Il vous appartient de vérifier que votre enfant porte bien un masque (à usage unique ou « grand public ») avant son entrée dans l'établissement le matin et lors de son retour au Collège, l'après-midi.

Sinon, il ne pourra être accueilli pour des raisons de sécurité sanitaire.

Le masque sera changé chez vous lors de la pause méridienne.

Il vous est demandé de veiller à ce que votre jeune soit muni d'un masque de rechange au cas où celui qu'il porte serait souillé au courant de la journée.

• Pour les élèves demi-pensionnaires

Il vous appartient, tous les matins, de vérifier que votre jeune porte bien un masque (à usage unique ou « grand public ») avant son entrée dans l'établissement.

Sinon, il ne pourra être accueilli pour des raisons de sécurité sanitaire.

Il vous appartient également de fournir chaque jour :

- Un sac plastique zippé vide portant la mention « sale », destiné à recueillir le cas échéant le masque grand public lavable du matin que l'élève apportera lors du passage à la demi-pension.
 - Un masque propre entreposé dans un sac plastique zippé fermé type Zip, que l'élève veillera à emporter en partant à la restauration scolaire et qu'il mettra après le passage à la demi-pension .
 - Il vous est demandé de veiller à ce que votre enfant soit muni d'un masque propre (à usage unique ou " grand public") de secours au cas où celui qu'il porte serait souillé au courant de la journée.
-

4/ Aspect psychologique

Votre rôle est important pour aider votre jeune à dédramatiser toute situation qui pourrait paraître anxiogène. N'hésitez à nous contacter pour que nous puissions prendre le relais au collège ; discuter avec lui et le rassurer également. Nos infirmières scolaires, Mmes Brevilliers et Bader sont là pour cela également.

PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

En cas de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève durant sa présence au Collège :

- Notre infirmière scolaire isolera immédiatement le jeune dans une pièce dédiée permettant sa surveillance.
- Elle prendra immédiatement contact avec la famille pour lui demander de venir le rechercher le plus rapidement possible.
Nous vous remercions de nous informer de **tout changement dans vos coordonnées et de désigner une personne de confiance susceptible de venir chercher votre jeune.**
- Au moment de venir le chercher veuillez à porter un masque et à respecter les gestes barrières.
- Nous vous inviterons à consulter votre médecin traitant qui décidera de la pertinence de faire réaliser un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- *Dans l'attente des résultats du test, l'élève est mis en éviction scolaire de même que les membres de son foyer qui fréquentent un établissement scolaire. Il évitera les contacts à l'extérieur. Le jeune pourra réintégrer le collège sur la présentation d'un avis médical écrit.*

En cas de test avec un résultat positif :

- Le jeune reste à la maison et la famille informe impérativement l'école.
 - Le chef d'établissement devra alors informer les services académiques. Ces derniers, en lien avec les autorités sanitaires, définiront les modalités de dépistages au sein du Collège.
 - Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement ne sont prises que par les autorités sanitaires et les services académiques.
 - Les locaux occupés et les objets potentiellement touchés par l'enfant déclaré "positif" dans les 48h qui précèdent son isolement feront l'objet d'un nettoyage approfondi minutieux suivant le protocole.
-

- La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID 19 pour déterminer la stratégie d'isolement la plus adaptée.
- Une information aux personnels et aux parents des élèves ayant pu entrer en contact avec le jeune déclaré "positif" sera mise en place par l'établissement.

Les mesures évoquées ci-dessus en cas d'apparition de symptômes ou d'un cas positif d'un membre du personnel scolaire suivront le même protocole.

Accusé de réception

Je, soussignée.....

Mère de

Je soussigné

Père de

- Certifie (nt) avoir pris connaissance des documents relatifs à la mise en place du protocole sanitaire et du retour au collège des élèves de 6^{ème}/5^{ème} le 2 Juin 2020 et de 4^{ème}/3^{ème} le 8 Juin 2020.

Et

- Accepte(nt) les mesures prises par l'établissement pour la mise en place de ce protocole et s'y conformeront.

Fait à.....

Le.....

Signature de la mère

Signature du père.



Organisation de l'accueil des collégiens à partir du Mardi 2 juin 2020

Chers élèves,

La pandémie liée au coronavirus COVID-19 nous a contraints à un confinement et à la fermeture prolongée de notre collège.

Nous pouvons à présent reprendre le chemin du collège de façon progressive dans le respect strict des prescriptions sanitaires émises par les autorités.

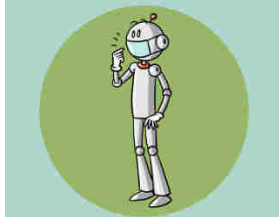
Chacun d'entre nous, adultes et jeunes, est acteur
dans l'arrêt de la circulation du virus !

Le virus est présent dans les sécrétions, les gouttelettes des postillons et il se propage très vite. Il peut rester présent de nombreuses heures sur des surfaces (poignées de porte, table...)

Il est essentiel de :

- Porter un masque

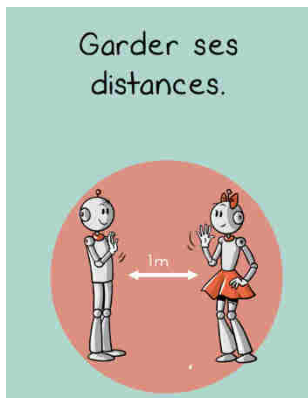
Bien installer son
masque et ne plus
le toucher.



Il est obligatoire pour les collégiens, dès l'entrée dans l'enceinte de l'établissement

- Respecter une distance minimale d'un mètre entre chaque personne

Garder ses
distances.



Cette distance doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords du collège, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires ...)

Seules certaines salles sont accessibles, un sens de circulation est mis en place pour éviter le brassage des élèves.

- Ne pas se serrer la main

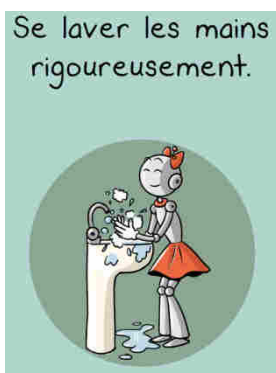


- Ne pas se faire la bise



Il est essentiel respecter les gestes barrière :

- Le lavage des mains :



- A l'arrivée au collège
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- Avant et après chaque repas
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Avant de rentrer chez soi

- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, le jeter dans une poubelle.**



**Ces mesures de protection concernent chacun d'entre nous,
adultes et élèves : Stopper le Virus, c'est l'affaire de tous !**

Accusé de réception

Je, soussigné (e).....

Classe de

- Certifie avoir pris connaissance des documents relatifs à la mise en place du protocole sanitaire et du retour au collège du 2 Juin 2020.

Et

- Accepte les mesures prises par l'établissement pour la mise en place de ce protocole et s'y conformera

Fait à

Le.....

Signature :